



CONGRÈS

ALLIANCE POLICE NATIONALE

5 ET 6 AVRIL 2023

JUSTICE - PROCÉDURE PÉNALE

LE BLOC A MARTELÉ SES EXIGENCES AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Réponse pénale ferme, rapide et dissuasive par la mise en œuvre de peines minimales à l'encontre des agresseurs de personnes dépositaires de l'autorité publique dès le premier fait.

Nous assumons d'avoir invité le Ministre de la Justice pour débattre du sujet et de nos divergences !

Simplification de la procédure pénale et des cadres d'enquêtes. En finir avec l'alourdissement de cette procédure qui engendrent des procéduriers désabusés quand ils ne sont pas dégoûtés de la finalité judiciaire.

Une nouvelle loi « anti casseurs » afin de donner tous les moyens juridiques et techniques permettant de prévenir les violences lors des manifestations, de sanctionner leurs auteurs et de davantage protéger en amont nos collègues.